



Commune de Romanel-sur-Lausanne

Municipalité

Séance du Conseil communal du 14 septembre 2023 Communications de la Municipalité

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Personnel communal

Madame Mélanie Hilpert, employée de longue date au sein de l'administration communale et actuellement préposée au Contrôle des Habitants, a informé la Municipalité de sa décision de quitter la commune pour saisir une nouvelle opportunité professionnelle dans une commune voisine.

Mme Hilpert va être remplacée, dès le 1^{er} novembre 2023, par M. Sébastien Gisclon qui deviendra notre nouveau préposé ; dans l'attente de son arrivée, Mme Laurence Jobin-Chollet assure l'intérim depuis le début du mois de septembre.

L'ensemble de la Municipalité et des employés communaux salue Mme Hilpert et lui souhaite plein succès tant pour son futur professionnel que privé.

Pavillon scolaire provisoire du parc de Prazqueron

Comme vous avez probablement pu le constater, le pavillon scolaire provisoire construit cet été dans le parc de Prazqueron a pu être terminé à temps pour la rentrée scolaire à la grande satisfaction de la Municipalité et du CODIR de l'ASIGOS.

Ce bâtiment va accueillir nos enfants pendant les quelques années nécessaires à la création des nouveaux complexes scolaires indispensables ; il va également permettre, après quelques travaux de mise en conformité, de regrouper l'accueil de jour parascolaire au collège du Rosset, libérant ainsi quelques places pour l'accueil préscolaire aux Esserpys.

La Municipalité remercie toutes celles et ceux qui ont permis de réaliser ce pavillon en un temps record et se montre confiante dans la future décision de justice qui doit encore trancher sur les recours déposés contre la levée des oppositions à cette construction.

Plan énergie et climat communal

Imitant en cela nombre d'autres communes vaudoises, Romanel-sur-Lausanne va se lancer dans la réalisation d'un Plan énergie et climat communal (PECC) proposé et soutenu par le canton de Vaud.

Ce plan vise en particulier à faciliter la mise en œuvre d'actions pour répondre aux enjeux énergétiques et climatiques dans les communes vaudoises ; il va se positionner, dans les prochaines années, comme « fil conducteur » pour les décisions communales en matière d'énergie et de climat.

Une première séance de travail va être organisée le 9 octobre 2023 afin de permettre à chacun des groupes représentés au sein de votre Conseil de sélectionner jusqu'à trois personnes qui représenteront la population et assureront l'aspect participatif de la démarche.

La Municipalité se réjouit de pouvoir débiter ce projet innovant et audacieux dans un domaine dont l'importance se fait chaque jour plus fort ressentir.

Attribution de salles à l'École de Musique de Cheseaux-Romanel

Désireuse de rationaliser l'utilisation des salles communales, la Municipalité a entrepris une vaste réorganisation des plannings et des attributions. En effet, une multiplication des demandes de mise à disposition est constatée depuis la reprise des activités sociales après la pandémie de COVID-19.

Dans ce cadre, la Municipalité a souhaité regrouper les activités de l'École de Musique de Cheseaux-Romanel dans les salles de classes de Prazqueron qui sont généralement disponibles après la fin des cours. Cette proposition a été attaquée par l'École au tribunal. Fort heureusement, la Cour a confirmé la légitimité de la commune à disposer de ses salles comme elle le juge préférable.

Finalement, une solution a pu être trouvée en utilisant la salle de dégagement du nouveau pavillon scolaire provisoire après la fin des cours. Cela va permettre à la Municipalité de poursuivre ses travaux de réorganisation, en particulier visant à mettre la Villageoise à disposition de votre Conseil tant pour votre bureau que pour vos réunions et séances politiques.

Utilisation du parking du centre Migros pour des activités annexes

Faisant en cela suite à plusieurs interventions de membres de votre Conseil, la Municipalité a pris contact avec les responsables du centre Migros afin d'évoquer la mise à disposition, par ces derniers, du parking pour des activités annexes (sportives en particulier) se tenant à Lausanne.

Une séance a pu être planifiée pour la mi-octobre, nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites que celle-ci aura.

Auberge communale de La Charrue

Cela n'a échappé à personne, notre pays a connu quelques jours de canicule dans les dernières semaines du mois d'août. Ces fortes chaleurs ont eu des effets multiples, dont en particulier sur la chambre froide et les réfrigérateurs de l'auberge communale qui ont été mis à rude épreuve.

Un contrôle, effectué par des spécialistes du domaine, a été commandé afin de savoir si ces installations sont toujours fonctionnelles ; le résultat nous a appris que, bien que vieillissantes, elles remplissent encore parfaitement leur rôle malgré quelques limitations constatées dans ces périodes d'extrêmes chaleurs.

Parallèlement, la Municipalité a entrepris un important travail d'inventaire et de contrôle financier afin mettre à jour les baux d'exploitation ; cela permettra en particulier de clarifier les rôles et responsabilités des différents acteurs et de précisément différencier le matériel propriété de la commune de celui appartenant aux tenanciers.

Romanel-sur-Lausanne, le 11 septembre 2023